

Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER) représenté par Monsieur Bruno BALESSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Laurence CROISSET (NOUVION) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE) suppléé par Monsieur René BUTEUX (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

Excusé(s) : Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

Objet de la Délibération : Décision budgétaire modificative n°4 – budget principal ccpm 2023

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2023_039 du Conseil Communautaire en date du 22 mars 2023 approuvant le Budget Primitif, la délibération n°2023_068 en date du 10 mai 2023 relative à la décision modificative budgétaire n°1, la délibération n°2023_082 en date du 11 juillet 2023 relative à la décision modificative budgétaire n°2 et la délibération n°2023_099 en date du 3 octobre 2023 relative à la décision modificative budgétaire n°3,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires 2023,

Le Conseil Communautaire décide, à la majorité :

-Qu'une quatrième décision modificative du budget principal de l'exercice 2023 soit prise afin d'ajuster les crédits budgétaires tels que présentés dans

RF Préfecture de la Somme Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/12/2023 080-200070936-DE_2023_129-DE



DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET PRINCIPAL 2023

Section de Fonctionnement					
Réf. Fonc.	CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre		Réf. Fonc.
020	022 - Dépenses imprévues	-240 134,20			
830	011 - 60622 Carburant	40 000,00			
830	011 - 6135 Location mobilière	190 000,00			
020	65 - 6521 Déficit budgets annexes à caractère administratif	134,20			
020	014 - 7391178 Autres restitution dégrèvement contribution direct	-77 167,00			
020	67 - 678 Autres charges exceptionnelles	87 167,00			
	Total	0,00	Total	+0,00	

En section de fonctionnement :

La mise en place d'un système de pompage liée au débordement de plusieurs canaux de la CCPM engendre des coûts initialement non prévus au budget. Il convient donc d'ajuster les crédits en location pour 190 000 € et carburant pour 40 000 €.

Un ajustement de la subvention d'équilibre du budget annexe SPANC est nécessaire à hauteur de 134.20 € afin de comptabiliser une créance éteinte dudit budget.

Il est nécessaire de modifier l'imputation comptable initialement prévue au budget au 7391178 pour le compte 678 concernant le remboursement du filet sécurité inflation perçu en fin d'année 2022 de 87 167 € et de prévoir 10 000 € pour des dégrèvements de TASCOM en décembre 2023.

Les dépenses imprévues sont déduites de 240 134.2 € en conséquence.

- D'autoriser le président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- De mandater Le Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Résultats des votes*Pour : 68*

Farcy Pascal
Berthe Antoine représenté par Balesdent Bruno
Balesdent Bruno
Dufour Grégory
Bordet Xavier
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René représenté par Béron Maïté
Doyer Mathieu
Crépin Maurice
Bouchez Franck
Gérard Olivier
Beron Maïté
Delannoy Dominique
Briet Damien
Alexandre Isabelle
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain
Kraemer Eric

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 20/12/2023
080-200070936-DE_2023_129-DE

Van Riek Onghena Marie José
Pruvot Jean Paul
Carpentier Fabien
Noël Frédéric
Deleens Stéphane
Doublet Odile
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Merlin Marie Jeanne
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier représenté par Parment Philippe
Parment Philippe
Pierrin Philippe
Crépy Yves
Hertault Claude
Conty José
Forestier Maurice
Croiset Laurence représentée par Forestier Maurice
Monflier Bernard suppléé par Buteux René
Basalmo Martial
Dubois Daniel représenté par Marcassin Daniel
Pouilly Alain
Poupart Henri
Roucoux Annie
Ducastel Mesjri Sophie
Louvet Gérard représenté par Ducastel Mesjri Sophie
Jaméas Jean Jacques
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire
Bourgeois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Richard Renard représenté par Claude Hertault
Nester Paul
Guesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Riquet Michel suppléé par Henot Alain
Patricia Poupart
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 20/12/2023

080-200070936-DE_2023_129-DE

Contre : 1
Sellier Philippe

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT



RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/12/2023
080-200070936-DE_2023_129-DE